

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 567

Artikel: Grève : typographes : le point de non-retour
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Typographes: le point de non-retour

Bienne: 79% de «oui»; La Chaux-de-Fonds: 90% de «oui»; Fribourg: 92%; Genève: 91%; Juras-sienne: 86%; Lausanne: 85%; Neuchâtel: 87%; Riviera vaudoise: 86%; Valaisanne: 82%; Yverdon: 87%. Les sections romandes du Syndicat du Livre et du Papier ont bel et bien pris la tête, le 30 octobre dernier, du mouvement national de revendication qui ne cesse de s'amplifier depuis des mois dans les arts graphiques. A travers la Suisse entière, c'est à une large majorité (plus des deux tiers, 70%) que les membres du SLP accordaient «les compétences de lutte» (entendez: jusqu'à la grève s'il le faut) à leur comité central. Objectif: le renouvellement du contrat collectif dans la branche (l'ancienne convention était venue à échéance à la fin du mois d'avril dernier) dans des conditions jugées acceptables par le syndicat (cf. DP 564).

Aujourd'hui, c'est le point de non-retour. La volonté de lutte n'a cessé de s'affermir dans les rangs du SLP depuis le refus par la base du syndicat, le 30 mai dernier, de la nouvelle convention collective telle qu'elle se présentait à l'époque après négociations, et ce par 4710 «non» contre 3734 «oui». Tout indique que le «partenaire» patronal, l'Association suisse des arts graphiques, présidée par le conseiller aux Etats démocrate-chrétien Markus Kündig (Zoug), n'a pas senti jusqu'au dernier moment l'importance de la radicalisation syndicale, tablant sur la faible majorité des «non» de fin mai et imaginant dès lors faire facilement triompher ses positions sans concessions majeures au moment voulu.

En tout état de cause, cet attentisme sous-estimait les tensions et les inquiétudes nées de la restructuration des arts graphiques. Et de fait, la plupart des revendications qui font problème, au-delà de celles qui ont trait directement au salaire ou à la définition de la paix du travail (absolue ou non), tiennent à l'organisation de la profession. C'est le

cas du recyclage, bien entendu. C'est le cas aussi des garanties exigées sur la définition des professions: il y va là de la protection des travaux dits «professionnels», conçue comme un moyen de défense des travailleurs qualifiés contre une main-d'œuvre «formée sur le tas» et susceptible de faire pression sur les salaires. C'est le cas également des exigences touchant aux salaires des auxiliaires (hommes et femmes sur pied d'égalité) et des apprentis: il s'agit d'éviter autant que possible le maintien d'une «masse de manœuvre» sous-payée

Les arts graphiques en Suisse: 3,6 milliards de chiffre d'affaires annuel (exportation: 400 millions, importation: 600 millions). Au total, 2000 entreprises occupant 45 000 employés (peu d'entreprises regroupent plus de 100 salariés, mais près de la moitié des personnes occupées se concentrent sur une centaine de sociétés). Le plomb disparaît peu à peu, remplacé dans plus de la moitié des entreprises concernées par les nouveaux procédés d'impression (offset).

qui menace l'emploi des travailleurs formés en bonne et due forme.

Dans leur combat pour maîtriser la mutation de leur métier sans abandon de leurs acquis, depuis toujours en pointe par rapport au reste du mouvement ouvrier, les typographes font preuve d'une unité et d'une fermeté sans équivalent dans les autres organisations syndicales. Il faut comprendre que la révolution informatique se manifeste dans leur secteur déjà en plein, dans ses conséquences sur le volume de l'emploi ou sur la qualification des travailleurs directement concernés (ici comme ailleurs, disparition progressive des travailleurs moyennement qualifiés, apparition d'une masse de salarié(e)s peu qualifiés et d'une petite couche de techniciens hautement qualifiés). A cet égard, il ne fait pas de doute que les affrontements dans les arts graphiques préfigurent — le lent éveil des autres fédérations de l'Union syndicale à la solidarité avec le SLP peut en témoigner — des luttes du même genre dans d'autres secteurs, si tant est que

les salariés concernés trouvent les moyens d'une action collective.

Face au SLP, le refus patronal de composer recouvre des intérêts manifestement très divergents, suivant la taille des entreprises par exemple. Les bouleversements technologiques ont favorisé depuis des années un mouvement de concentration qui n'est de loin pas prêt de sa fin et la vague de l'offset a laissé nombre d'imprimeries sur le flanc: l'importance des investissements en équipements indispensables pour rester qualitativement et quantitativement compétitifs a conduit beaucoup de petits patrons à céder aux avances de concurrents plus importants; à cette pression «technique» s'est ajoutée la pression économique de la concurrence étrangère qui pèse encore actuellement lourdement sur les imprimeurs qui ont choisi de travailler pour l'exportation. Mais les divergences d'intérêts peuvent aussi se marquer ailleurs: comment comparer la situation, face à la menace de grève du SLP et à ses exigences, des imprimeurs qui ont partie liée avec un journal et de ceux qui n'ont pas à disposition cette masse de travail-là? On peut s'attendre dans ces conditions que l'épreuve de forces, si elle dure et se précise, modifie encore le paysage industriel, déjà profondément bouleversé, des arts graphiques.

Encyclopédie gris-verte

Une salle communale assez belle, tout en bois et en résonances nostalgiques. Un procès pour objection de conscience, tardive et d'autant plus résolue. Un président rompu à l'action psychologique, un tribunal gagné par une certaine lassitude, un auditeur brûlant de condamner durement à coup d'alinéas vengeurs, un défenseur sans doute sincère et plutôt habile.

Et un planton qui s'occupe pendant l'audience, à côté de sa fonction d'huissier. Bottin en mains, appliqué, notre soldat écrit des adresses sur des enveloppes aux armes vertes de l'Encyclopédie vaudoise. Voilà un Pays bien gardé.